

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

Séance du 4 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à Saint-André, en session ordinaire sous la présidence de M. Alexandre PUIGNAU.

2023/27

Réf. 04/12-10

Date de convocation : 21/11/2023

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	40
Nb de suffrages exprimés :	43
VOTE :	
Pour :	43
Contre :	0
Abstentions :	0

OBJET : OPÉRATION ACQUISITIONS COMPTEURS, SONDE MULTIPARAMÈTRE ET DRONE

Étaient présents avec droit de vote :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. HERVE CRIBAILLET (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), Mme JOSELINE LAFON (SUPPLEANT), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RESPAUT (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE) procuration à M. MARTI VILA PASOLA, M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU, M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS,

Autres présents :

M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT), M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT) et M. FRANCOIS-XAVIER HALLE (Réfèrent GEMAPI CCACVI),

Absents excusés :

M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. HAROLD SOULLER (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS VIRGILI (SUPPLEANT),

M. MARTI VILA PASOLA a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT,

OBJET : OPÉRATION ACQUISITIONS COMPTEURS, SONDE MULTIPARAMÈTRE ET DRONE

Considérant l'action n°87 du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) Tech-Albères « Mise en place de compteurs sur les canaux principaux » ;

Considérant la nécessaire amélioration de la connaissance :

- des prélèvements par les canaux d'irrigation pour optimiser la gestion d'étiage dans un contexte de diminution de la ressource en conséquence du changement climatique ;
- de la qualité de l'eau en étiage comme indicateur de la qualité des milieux et comme prévention aux impacts écologiques et sanitaires ;

Considérant la pertinence de prises de vue aériennes pour réaliser des diagnostics de cours d'eau, suivre les chantiers, les crues et les sécheresses ainsi que pour la communication ;

Le Président propose une opération regroupant 3 types de matériel pour un montant total de 116 000 € TTC :

- Mise en place coordonnées de compteurs automatiques sur les canaux d'irrigation de la vallée du Tech (100 000 € TTC)
- Achat d'une sonde de suivi ponctuel de la qualité de l'eau (10 000 € TTC)
- Achat d'un drone pour suivi travaux en rivières, inondations, sécheresse (6 000 € TTC)

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le projet tant techniquement que financièrement ;

- **AUTORISE** le Président à déposer, auprès des différents partenaires financiers (Agence de l'Eau, Département), les demandes de subventions nécessaires à la réalisation de ladite opération selon le plan de financement ci-dessous :

<u>Dépense subventionnable :</u>		116 000 € TTC
Agence de l'Eau	60,3 %	70 000 €
Département	19,7 %	22 800 €
Autofinancement	20 %	23 200 €

- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président
Alexandre PUIGNAU
Maire de Les Cluses**

Le/La Secrétaire de séance :

